

deux jours après elle était remontée à 103 avec un pouls à 148. Il injecta alors 20 c. c. du même sérum. Le lendemain la température était tombée à 97 et le pouls à 96. La guérison s'est maintenue et la femme accoucha deux ou trois jours plus tard et eut des suites de couche absolument normales. Pour lui, l'action du sérum est incontestable et le dernier cas lui paraît indiscutablement démonstratif. C'est donc le traitement de choix dans l'érysipèle.

Si l'on a parfois des résultats peu satisfaisants, il croit qu'il faut l'attribuer au mauvais terrain sur lequel on opère et non au sérum dont, peut-être aussi, on a employé des doses trop faibles. Il vaut donc mieux, suivant lui, employer de suite de fortes doses et les répéter en plein si, au bout de 12 ou 24 heures, on n'a pas obtenu l'effet attendu.

Le docteur DUBÉ fait remarquer que le sérum employé par le docteur Hervieux était un sérum vieux de plus d'un an et donné par le docteur PAQUIN, lui-même, lors de sa visite à Montréal.

Le docteur BENOIT trouve que deux points méritent l'attention de l'assemblée dans deux cas rapportés par le docteur HERVIEUX. L'un des malades était un alcoolique avec de l'anasarque indiquant le mauvais fonctionnement et la diminution de perméabilité des reins. Le second était artério-scléreux et par-dessus le marché, on lui avait appliqué deux vésicatoires qui ont dû produire une très forte irritation de l'épithélium rénal et diminuer beaucoup au moins momentanément la perméabilité des reins. C'est même la raison qui porte la plupart des auteurs à proscrire l'usage du vésicatoire.

Or nous savons que dans toutes les maladies infectieuses au cours desquelles l'économie peut être saturée par les toxines microbiennes, le pronostic dépend en grande partie de la perméabilité rénale. Et nous devons attacher encore plus d'importance à cette perméabilité lorsque nous voulons instituer un traitement par le sérum et qu'il s'agit d'introduire dans l'organisme des antitoxines qui devront aussi s'éliminer par le rein. Il paraît donc probable que nous ne devons pas compter la mort du malade du docteur HERVIEUX comme une preuve d'inefficacité du sérum, mais bien plutôt l'imputer à l'insuffisance rénale !

Le docteur BOULET dit que LANDOUZY estime que la mort dans l'érysipèle est souvent causée par l'anormalité d'un organe important de l'économie. Cela concorde avec les remarques du docteur BENOIT.

Le docteur MERRILL estime qu'en général la gravité de l'éry-